

LE POINT DE VUE DE
MAX FALQUE

... ou de système de propriété

Oui, on observe depuis deux ans un déficit de pluie en Provence et ailleurs. Ce n'est pas vraiment nouveau. Mais ce qui est nouveau, c'est l'augmentation considérable de la demande, notamment par l'agriculture et le tourisme. La science économique, dont l'objet principal est la gestion de la rareté, sinon le simple bon sens, nous a appris que deux solutions sont possibles lorsqu'une demande excède la production : la régulation par les prix ou le rationnement de la consommation. Cette voie est privilégiée lors d'une crise, car c'est la réponse facile des politiciens et des bureaucraties de tous les pays. Malheureusement, elle contredit les politiques en cours et elle est inefficace.

Prenons un exemple : la région Poitou-Charentes comptait d'im-

menses marais traditionnellement employés pour gérer l'eau. A partir du moment où les politiques agricoles commune, nationale et régionale ont financé de multiples manières les agriculteurs pour transformer les marais en agriculture irriguée, il ne faut pas s'étonner de constater que des

sources se mettent à fonctionner à l'envers et que les conflits entre agriculteurs, urbains, pêcheurs et associations de protection de la nature ne puissent être réglés autrement que par des affrontements violents et par les dérisoires gesticulations préfectorales interdisant le lavage des voitures et le remplissage des piscines ! Quant à l'interdiction de l'irrigation... Il faudrait envoyer l'armée associée aux Renseignements généraux. L'administration n'ose même pas contrôler la pose effective des

compteurs sur les forages !

Il faut donc recourir à l'autre solution, à savoir l'appropriation de la ressource et le recours au marché, dont les prix traduisent la rareté. Il est clair que si les prix de l'eau avaient été multipliés par trois en deux ans, comme pour le pétrole, il n'y aurait pas de crise. Plus précisément, l'eau aurait été économisée et affectée aux usages les plus utiles. On sait depuis le fameux article de Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons » (1968), que toute ressource en libre accès est vouée à la destruction. Or c'est le cas des aquifères dont l'exploitation ressemble à celle de trois enfants armés de trois pailles qui se disputent le contenu d'une bouteille de soda !

Le gros mot est lâché : « droits de propriété ». Est-ce possible pour l'eau ? Pas si simple, car on connaît mal le fonctionnement des gisements aquifères. Pourtant, c'est possible pour le pétrole

car celui-ci a une valeur de marché alors que l'on continue à considérer l'eau comme gratuite et « bien commun de l'humanité ». C'est le plus sûr moyen de détruire une ressource !

La « crise de l'eau » est moins physique que le résultat d'institutions juridiques et économiques moins adaptées à gérer la rareté qu'à organiser le gaspillage. Qui aura le courage de s'attaquer à ce tabou ? Si la sécheresse devait s'installer comme conséquence d'un réchauffement climatique éventuel, il faudra bien recourir aux droits de propriété et au marché, qui non seulement sont au cœur de l'abondance économique, mais aussi, dans une mesure encore largement inexplorée, de la protection et de la gestion des ressources environnementales et notamment de l'eau.

MAX FALQUE est délégué général de l'International Center for Research on Environmental Issues.